

## Article 31 du Règlement

## LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

**M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** Monsieur le Président, il est de ces paradoxes en politique que nous ne pouvons passer sous silence. Dimanche dernier, tout comme des milliers d'autres Québécois et Québécoises, j'ai vu pousser les nouvelles affiches pour le oui dans ma région.

Deux d'entre elles ont particulièrement retenu mon attention. La première présente une belle grosse fleur comme une promesse d'un environnement sain, et la seconde présente le signe de la paix, ce qui, selon moi, ne nécessite pas davantage d'explications.

Au moment même où les séparatistes s'affairaient à installer leurs affiches se déroulait, à l'autre bout de la planète, un drame horrible: la France procédait à sa seconde explosion nucléaire.

• (1410)

Alors que l'ensemble de la planète se mobilise contre ces essais nucléaires, les séparatistes du Québec demeurent muets pour ne pas mettre en péril l'appui que la France leur a promis et continuent d'installer leurs affiches de fleurs et de paix aux poteaux.

\* \* \*

## LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

**Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ):** Monsieur le Président, la sénatrice Lise Bacon s'offusquait hier du traitement qu'a fait subir le gouvernement du Québec au président de la Standard Life, M. Claude Garcia. M. Garcia s'est rendu instantanément célèbre, en début de campagne référendaire, pour avoir dit: «Il ne faut pas seulement gagner, il faut écraser.» Le gouvernement du Québec s'est alors souvenu que la Standard Life recevait d'importants contrats sans soumission et a donc décidé d'aller en appel d'offre, comme cela devait être fait de toute façon.

M<sup>me</sup> Bacon s'offusque, mais devrait plutôt se sentir étouffée dans le camp du non, alors que l'on apprend que les gens d'affaires du Québec ont été fichés par le centre Opération Unité et qu'ils ont fait l'objet de chantage de la part du gouvernement fédéral. Les principes de M<sup>me</sup> Bacon sont à géométrie variable. Pourquoi ne dénonce-t-elle pas à son tour les pratiques inacceptables auxquelles se livre son propre camp?

\* \* \*

[Traduction]

## LA JUSTICE

**M. Art Hanger (Calgary—Nord—Est, Réf.):** Monsieur le Président, jeudi dernier, on a appris que deux des criminels violents les plus célèbres de Calgary bénéficiaient d'une libération conditionnelle depuis plus d'un an, après avoir purgé sept ans de leurs peines respectives de 22 et 29 ans.

Depuis que la commission des libérations conditionnelles leur a donné une deuxième chance, l'un d'eux a de nouveau été incarcéré pour voies de fait contre sa compagne.

Lorsque le Parti réformiste a demandé d'amender le projet de loi C-45 de manière à ce que des délinquants dangereux violents comme Jean-Luc Dipietro et Oresto Panacui purgent la totalité de leur peine initiale et la totalité de celle qui leur a été infligée pour l'infraction commise pendant leur libération conditionnelle, le gouvernement a refusé catégoriquement et a rejeté l'amendement.

Jean-Luc Dipietro et Oresto Panacui ne méritaient pas d'être libérés sous condition. Leurs dossiers criminels font état de tentative de meurtre, d'enlèvement, d'évasion d'un lieu de détention, de vol qualifié et de violence familiale. Voilà qui fait d'eux d'excellents candidats à la mise en liberté sous condition selon la commission des libérations conditionnelles et le gouvernement actuel.

Avec le projet de loi C-45, le gouvernement avait l'occasion de se montrer vraiment sévère envers les criminels, mais il a refusé de le faire. Les Canadiens méritent et demandent mieux que cela.

\* \* \*

[Français]

## LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

**Mme Pierrette Ringuette—Maltais (Madawaska—Victoria, Lib.):** Monsieur le Président, la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, M<sup>me</sup> Lorraine Pagé, vient de faire parvenir une lettre aux membres de son syndicat, afin de les inviter à se prononcer en faveur du oui et à contribuer à la caisse de campagne du camp souverainiste.

Cette invitation de la CEQ à subventionner le camp du oui survient moins d'une semaine après que la compagnie Bombardier ait été accusée et clouée au pilori par les séparatistes du Québec, chefs des centrales syndicales inclus, pour avoir fait le même genre de demande auprès de ses propres employés.

Il semble de plus en plus évident qu'un Québec indépendant sera un Québec coupé en deux, le droit de parole et d'association n'étant reconnu qu'à ceux qui sont d'accord avec les séparatistes et avec le gouvernement péquiste. Ce genre de pays, les Québécois et les Québécoises n'en veulent pas et diront non.

\* \* \*

## LE PROGRAMME JEUNES STAGIAIRES CANADA

**Mme Eleni Bakopanos (Saint-Denis, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement canadien reconnaît depuis longtemps qu'il faut accorder plus d'aide et de soutien aux jeunes qui sont aux prises avec des problèmes de chômage et de décrochage scolaire. Dans le cadre du programme Jeunes stagiaires Canada, 12 jeunes de mon comté de Saint-Denis participent présentement à un programme de formation qui leur permettra d'apprendre le métier de vérificateur de produits mécaniques.

Ces jeunes, dont on disait l'avenir bloqué, auront grâce à ce programme la chance d'exploiter au maximum leur potentiel. Notre gouvernement est fier d'endosser ce projet, parce qu'il répond aux vrais besoins de la jeunesse québécoise et canadienne, soit le chômage et le décrochage scolaire. C'est cela dont nos jeunes ont besoin présentement et non du rêve séparatiste qui, de toute évidence, ne les mènera à rien.